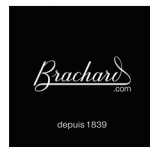


Ils éclairent aussi



Maître Andréas DEKANY
Avocat au barreau de Genève



© Poussin 2013

Association Phare Seniors
8, rue Saint-Laurent - 1207 Genève

Horaires :
du Lundi au Jeudi
9:00 - 12:00
13:30 - 17:00
Vendredi fermé

Office 022 300 01 45
Fax 022 300 01 24

contact@phaseseniors.org
www.phaseseniors.org

facebook. **Linked in.**

Soutenez-nous devenez membre

Postfinance
Numéro de compte 12-832365
IBAN CH12 0900 0000 1283 2365 5
BIC POFICHBEXX



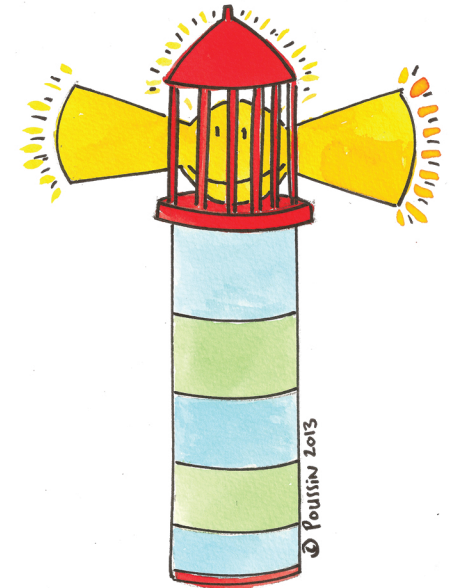
bitoubi
Le salon de la PME



Société coopérative Migros Genève



bj-office.ch



L'Association Phare Seniors est une organisation indépendante à but non lucratif qui offre à ses membres un accompagnement neutre centré sur l'humain, visant à augmenter l'employabilité et à faire évoluer l'image des Seniors +45 auprès d'un large public.

L'anticipation des besoins des individus tout au long de leur carrière est la pierre angulaire de cette approche, appuyée par des partenariats avec des organismes de formation et des entreprises.

L'association veut par ailleurs encourager la complémentarité intergénérationnelle et interculturelle, avec en ligne de mire un impact social et financier concret sur la société.

1. L'écoute :

Afin de savoir si le Senior 45+ souhaite continuer d'être employé, désire devenir indépendant ou réaliser un gain intermédiaire.



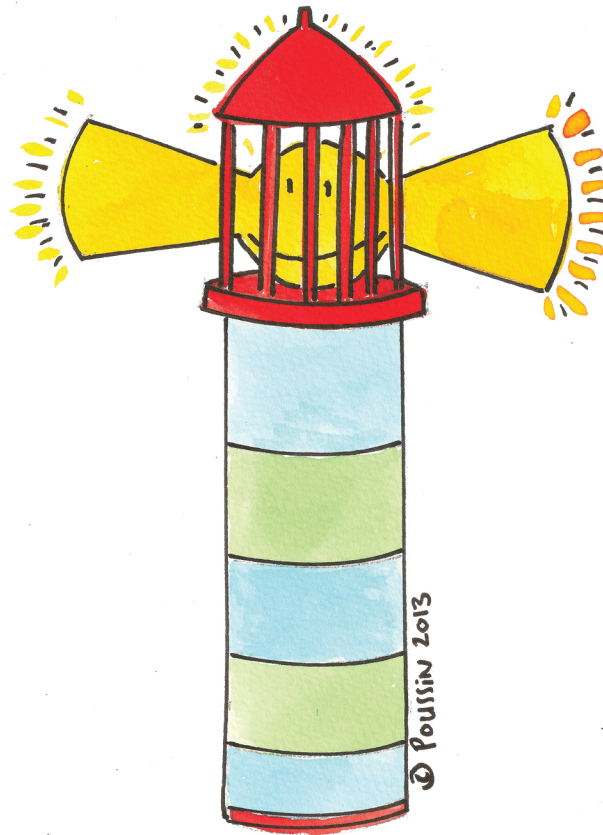
2. Le rassemblement :

Suite à des entretiens, des analyses détermineront leurs attentes et leur détermination, afin de nouer des liens entre Seniors 45+ pour la création d'entreprise ou les mettre en contact avec des sociétés qui veulent engager des Seniors 45+.



En décembre 2012, l'Association Phare Seniors a été créée dans le but d'accompagner, dans leur évolution de carrière, les seniors de plus de 45 ans, en emploi, en période de licenciement, au chômage, en fin de droit ou en retraite anticipée non désirée.

Les 4 axes



L'APS s'est inspirée de l'expérience des pays scandinaves qui ont anticipé dès 1997 dans ce domaine, en développant un concept innovant axé sur un questionnaire de compétences et de qualités personnelles du candidat, en lieu et place du traditionnel curriculum vitae.

3. La formation :

Avec l'aide de différents partenaires et membres nous proposerons des cours de formation ou de mise à niveau gratuits ou à prix réduit. Des membres formateurs pourront transmettre leur savoir et expérience au sein d'entreprises ou de start-up.



4. Le lobbying & Sensibilisation :

Auprès des pouvoirs publics, des médias et tous les acteurs impliqués dans la décision publique
Auprès des Seniors 45+, afin de leur faire comprendre que la situation a changé et qu'ils doivent se remettre en question.

Auprès des entreprises, afin d'essayer de modifier les idées préconçues que certaines ont envers les Seniors 45+. En engageant un Senior 45+, l'employeur a la possibilité de tirer de nombreux avantages de son expérience.

